

**Texte d'orientation 3 Lignes directrices syndicales pour un tournant climatique réussi : Propositions d'amendements traitées par le Comité le 24 novembre 2022**

<b>No.</b>	<b>Expéditeur</b>	<b>Sujet</b>	<b>Recommandation</b>
3.8	US NE	Pas de flexibilisation du temps de travail à cause de coupures de courant	accepter
3.9	US NE	Pour que l'assurance chômage redevienne sociale et soutienne la transition écosocialiste	accepter
3.10	US NE	L'Etat doit être un moteur dans la reconversion professionnelle	contre-proposition
3.11	US NE	Ne creusons pas plus les inégalités, les plus gros consommateurs des ressources de notre planète doivent assumer les coûts du désastre écologique	contre-proposition
3.12	US NE	Pour inciter à se rendre sur son lieu de travail en transports publics	contre-proposition
3.13	US NE	Pour un syndicalisme offensif	accepter
3.14	US NE	Modifications afin d'utiliser des termes plus appropriés	contre-proposition
3.15	US NE	Pour une intégration des syndicats dans les réflexions en lien avec la transition écosociale de la formation	accepter
3.16	US NE	Pour des transports publics gratuits	refuser
3.17	US NE	Pour une réduction du temps de travail sans perte salariale	accepter
3.18	Comm. migrants	Justice climatique pour les personnes du Sud	contre-proposition
3.19	SIT	Clarification du rôle des syndicats	accepter
3.20	CGAS	Revendiquer des caisses de pension qui ne contribuent pas aux catastrophes écologiques et sociales	accepter

### Texte d'orientation 3: Lignes directrices syndicales pour un tournant climatique réussi

#### Proposition d'amendement 3.8: Union syndicale cantonale neuchâteloise USCN

**Titre :** Pour une position sans équivoque de l'USS face à la crise énergétique et aux milieux patronaux

**Page 5:** Chapitre Revendications syndicales primordiales pour le tournant climatique

**Proposition :** rajouter dans la dernière puce « Protection de la santé », juste après « voire la nuit. » un complément de texte.

**Modifications** (en gras et italique)

- **Protection de la santé :** Des mesures renforcées de protection {...} Il faut en revanche mettre un terme à l'augmentation insidieuse et malsaine du décalage des horaires de travail vers les heures creuses de la journée, voire la nuit. ***Les difficultés d'approvisionnement en électricité et en carburant sont à prévoir dans le futur tout comme des coupures de courant. Aucun de ces événements ne doivent permettre aux entreprises de flexibiliser encore plus le temps de travail ou de faciliter le travail de nuit ou de week-end.*** Comme les effets les plus sensibles du réchauffement climatique touchent plus fortement les salarié-e-s exposés, {...}

#### Développement

Les attaques patronales ont commencé. Nous recevons déjà des lettres des associations patronales prévoyant les coupures d'électricité de cet hiver, nous demandant de la souplesse concernant les horaires de travail. Les demandes d'accord pour le travail d'équipe, de nuit et de VSD pleuvent dans l'industrie alors même que nous savons que ces horaires ont des influences extrêmement néfastes sur la santé et la vie privée des travailleuses et travailleurs. Or, si nous venons à manquer d'énergie ce n'est pas en modifiant les horaires de travail et en faisant porter les conséquences de cette crise sur les épaules des plus précaires que nous réglerons le problème. La crise de l'énergie, nous en sommes convaincus, sera le mal de ce siècle et ne se cantonnera pas à cet hiver et à la guerre en Ukraine. Nous devons envoyer un message clair, le rôle des syndicats est de protéger la santé des travailleuses et des travailleurs, nous devons être précurseurs et proposer des solutions à long terme comme la réduction du temps de travail et la responsabilisation des employeurs.

*Avis du Comité : **accepter***

### **Texte d'orientation 3: Lignes directrices syndicales pour un tournant climatique réussi**

#### **Proposition d'amendement 3.9: Union syndicale cantonale neuchâteloise USCN**

**Titre :** Pour que l'assurance chômage redevienne sociale et soutienne la transition écosocialiste de notre société

**Page 7:** Chapitre Revendications syndicales primordiales pour le tournant climatique

**Proposition :** rajouter à la fin du texte de la puce « Logement et aménagement du territoire » un complément de texte.

**Modifications** (en gras et italique)

- **Logement et aménagement du territoire :** Il faut que le parc suisse {...} Il y a lieu pour ce faire d'associer les travailleuses et les travailleurs à la conception de nouvelles formes de travail et de leur octroyer la liberté de décision nécessaire. ***La LACI art. 16. Al. 2f prévoit qu'un emploi à deux heures de son domicile donc un trajet de quatre heures aller-retour journalier est convenable. La redéfinition de ce qui est un emploi convenable au sens de la LACI est une nécessité pour un tournant climatique réussi. L'emplacement et l'éthique sociale et écologique de l'entreprise doivent être deux données centrales à la définition d'un emploi convenable.***

#### **Développement**

L'assurance chômage devient de plus en plus répressive envers ses bénéficiaires. Nous voulons lui rendre ses lettres de noblesse. Cette dernière devrait être un soutien pour les travailleuses et les travailleurs et leur permettre d'exprimer leurs besoins et leur opinion au lieu de les bâillonner. Cette assurance a un rôle clef et doit participer activement au tournant climatique. De plus, donner la possibilité aux salarié-e-s de choisir leur emploi permettrait de mettre la pression sur les employeurs qui pour attirer ces derniers amélioreraient les conditions de travail et peut-être leur éthique.

*Avis du Comité : **accepter***

### Texte d'orientation 3: Lignes directrices syndicales pour un tournant climatique réussi

#### Proposition d'amendement 3.10: Union syndicale cantonale neuchâteloise USCN

**Titre :** L'Etat doit être un moteur dans la reconversion professionnelle

**Page 4:** Chapitre Principes d'action syndicales pour le tournant climatique

**Proposition :** rajouter à la fin du texte de la puce « sécurité de l'emploi » un complément de texte.

**Modifications** (en gras et italique)

- **Sécurité de l'emploi :** Un emploi doit être assuré {...} socialement dans les entreprises et les branches. ***A son tour, l'Etat doit mettre en place un fond destiné à la reconversion professionnelle dans des métiers de la transition écologique. Ce soutien financier aux travailleurs et travailleuses en reconversion peut prendre la même forme que les bourses d'études.***

#### Développement

Pour permettre un véritable tournant climatique, la formation de base est essentielle mais aussi la reconversion professionnelle. Trop souvent les difficultés financières entravent ou même rendent impossible cette dernière. Nous devons assurer un niveau de vie décent à toute personne faisant le choix de se reconvertir dans un métier écologiquement durable et profitable pour la société.

*Avis du Comité : **contre-proposition***

- **Formation initiale et continue :** {...} Pour ce faire, il y a lieu d'adapter les profils professionnels existants aux nouveaux défis dans le cadre du développement professionnel organisé collectivement. De plus, l'économie et les pouvoirs publics doivent soutenir la formation continue ou la reconversion des travailleuses et travailleurs dans les secteurs en déclin ou en mutation. Ce dernier point vaut en particulier pour la garantie d'un niveau de revenu approprié pendant les phases de formation continue et de reconversion, ***par exemple en octroyant des bourses.*** Enfin, il faut créer et alimenter des fonds destinés à couvrir les coûts des formations et des formations continues. Les employeurs doivent y contribuer.

**Exposé des motifs:** *La demande des auteurs de la proposition est déjà prise en compte de manière intégrale et détaillée dans le point de revendication "Formation et formation continue". Le seul point qui manque encore est la mention des bourses possibles, qui doit être complétée en conséquence.*

## **Texte d'orientation 3: Lignes directrices syndicales pour un tournant climatique réussi**

### **Proposition d'amendement 3.11: Union syndicale cantonale neuchâteloise USCN**

**Titre :** Ne creusons pas plus les inégalités, les plus gros consommateurs des ressources de notre planète doivent assumer les coûts du désastre écologique

**Page 4 et 5:** Chapitre Principes d'action syndicales pour le tournant climatique

**Proposition :** Modifier le texte de la puce « réduction des émissions »

**Modifications** (en gras et italique)

- **Réduction des émissions :** Des mesures efficaces de réduction des émissions [...] la mesure de protection climatique la plus efficace. Les taxes d'incitation représentent aussi un moyen important, mais elles doivent dans tous les cas être intégralement redistribuées à la population. C'est la seule façon d'éviter les désordres sociaux et d'assurer une large acceptation de la politique climatique: ***Seul un impôt climatique progressif sur le bénéfice des grandes entreprises, des hauts revenus et des grandes fortunes permettrait d'assurer une transition écologique socialement juste.*** Le pouvoir d'achat de larges couches de la population diminue depuis des années en Suisse. Il faut donc absolument éviter de surcharger encore les ménages à bas et moyens revenus, d'autant plus qu'étant donné leur mode de consommation, ils polluent beaucoup moins que la moyenne suisse. ***C'est pourquoi, il incombe à celles et ceux qui polluent le plus qui consomment le plus de ressources de notre planète d'assurer les coûts liés à la transition écologique : les multinationales et les contribuables fortuné-e-s.***

#### **Développement**

Les plus gros pollueurs de cette planète sont les grandes entreprises, les firmes multinationales et les grandes fortunes c'est pourquoi il est nécessaire de prendre des mesures les concernant et pas les citoyens lambda qui ne pourront rien changer avec de petits gestes individuels si rien ne s'opère à un niveau plus macro.

*Avis du Comité : **contre-proposition***

- **Réduction des émissions :** Des mesures efficaces [...] Les taxes d'incitation représentent aussi un moyen important, mais elles doivent dans tous les cas être intégralement redistribuées à la population. C'est la seule façon d'éviter les désordres sociaux et d'assurer une large acceptation de la politique climatique. Le pouvoir d'achat de larges couches de la population diminue depuis des années en Suisse. Il faut donc absolument éviter de surcharger encore les ménages à bas et moyens revenus, d'autant plus qu'étant donné leur mode de consommation, ils polluent beaucoup moins que la moyenne suisse. ***C'est pourquoi il incombe à celles et ceux qui polluent le plus – les multinationales et les ménages privés fortunés – d'assurer – à travers des impôts progressifs sur le bénéfice et le revenu – les coûts liés à la transition écologique.***

***Exposé des motifs :*** *Le remboursement intégral de la taxe d'incitation sur le CO<sub>2</sub> est non seulement politiquement défendable, mais aussi totalement juste parce que les émissions des ménages à revenus élevés sont plusieurs fois supérieures à celles des ménages à faibles revenus. Ainsi, ces derniers sont en fin de compte financièrement récompensés pour leur mode de vie écologique,*

*finalement dû à leur revenu. Cette position devra aussi être immédiatement à nouveau suivie, car le Conseil fédéral propose, avec la nouvelle mouture de la révision de la loi sur le CO<sub>2</sub>, un taux de non-remboursement plus élevé du produit de la taxe sur le CO<sub>2</sub> (lors de la consultation à ce sujet, l'USS a logiquement demandé un remboursement intégral de la taxe). La revendication selon laquelle les ménages privés fortunés et les multinationales doivent assurer ces coûts est cependant tout à fait juste et peut aussi être spécifiquement formulée ici.*

### **Texte d'orientation 3: Lignes directrices syndicales pour un tournant climatique réussi**

#### **Proposition d'amendement 3.12: Union syndicale cantonale neuchâteloise USCN**

**Titre :** Pour inciter à se rendre sur son lieu de travail en transports publics

**Page 6:** Chapitre Revendications syndicales primordiales pour le tournant climatique

**Proposition :** Rajouter une phrase dans le texte de la puce « Mobilité »

**Modifications** (en gras et italique)

- **Mobilité :** Les transports publics doivent {...} pour les personnes actives et les jeunes adultes. *Afin d'inciter les travailleurs et les travailleuses à réduire l'usage des véhicules individuels motorisés polluants, les employeurs doivent rembourser l'intégralité des coûts des trajets entre le domicile et le lieu de travail lorsque ceux-ci se font en transports publics.*

#### **Développement**

Beaucoup d'entreprises participent déjà en partie aux frais de transport de leurs employé-e-s notamment en remboursant le demi-tarif, nous aimerions généraliser cette pratique.

*Avis du Comité : **contre-proposition***

- **Mobilité:** {...} Afin d'inciter les employés à réduire l'utilisation de véhicules individuels motorisés nuisibles à l'environnement, il convient en outre d'examiner dans quelle mesure les employeurs peuvent participer directement aux frais de déplacement en transports publics de leurs employé

**Exposé des motifs :** *Les revendications en matière de mobilité suivent la logique du renforcement du service public : il est urgent de rendre les transports publics plus attrayants à travers des investissements et des subventions publics ; cela, via le développement de l'offre et une baisse des prix des titres de transport. Cette logique collective doit faire aussi passer les salarié-e-s aux transports publics. Il vaut néanmoins la peine d'examiner dans quelle mesure une participation des employeurs aux frais de transports publics de leurs employés pourrait être ancrée dans les CCT.*

### **Texte d'orientation 3: Lignes directrices syndicales pour un tournant climatique réussi**

#### **Proposition d'amendement 3.13: Union syndicale cantonale neuchâteloise USCN**

**Titre :** Pour un syndicalisme offensif

**Page 5:** Chapitre Principes d'action syndicale pour le tournant climatique

**Proposition :** Ajouter une nouvelle puce après la puce « Solidarité internationale »

**Modifications** (en gras et italique)

- ***Syndicalisme offensif: L'USS et ses syndicats doivent mettre à profit tout l'éventail des moyens de lutte à disposition. Chaque fois que cela est pertinent, les syndicats se battent pour inclure les thématiques climatiques et écologiques dans les conventions collectives de travail signées. En outre, l'USS soutient et s'engage activement dans les mouvements tels que la Grève pour l'Avenir en défendant des positions écologistes ambitieuses et socialement justes.***

#### **Développement**

L'urgence climatique actuelle ne permet plus des ajustements à la marge, c'est pourquoi tous les moyens doivent être mis afin d'y remédier.

*Avis du Comité : **accepter***



## **Texte d'orientation 3: Lignes directrices syndicales pour un tournant climatique réussi**

### **Proposition d'amendement 3.14: Union syndicale cantonale neuchâteloise USCN**

**Titre :** Modifications afin d'utiliser des termes plus appropriés

**Page 1, 2, 3, 5:** différentes modifications

**Proposition :** Modifier dans différentes parties du texte des termes

**Modifications** (en gras et italique)

**A la page 1**, dans le **deuxième paragraphe**, il convient de modifier « ~~la jeunesse pour le climat~~ » par « **le mouvement de la Grève du Climat** ».

**A la page 2**, dans le **dernier paragraphe**, il convient de modifier « ~~de bons emplois~~ » par « **de travail** ».

**A la page 3**, dans l'**avant-dernier paragraphe**, il convient de modifier « ~~des milieux économiques~~ » par « **patronales** ».

**A la page 5**, dans le **premier paragraphe**, il convient de modifier « ~~des interdictions~~ » par « **des mesures contraignantes** ». Dans le **deuxième paragraphe**, il convient de modifier les mots « ~~sexes et sexes spécifique~~ » par « **genres et genre** ». Dans le **troisième paragraphe**, il est proposé d'ajouter après « [...] des coopérations internationales en matière de recherche. », « **Par ailleurs, les brevets sur des technologies utiles au tournant écologiques et climatiques doivent être levés** »

*Avis du Comité : **Contre-proposition***

**Exposé des motifs :**

*Page 1 : **accepter***

*Page 2 : **refuser** : la phrase perdrait sa logique ; sur « une planète sauvée », il y aura certes du travail, mais sans l'action des syndicats justement pas « de bons emplois ».*

*Page 3 : **accepter***

*Page 5 a) **refuser** : dans ce contexte, il est spécifiquement question d'« interdictions » et non, de manière générale, de « mesures contraignantes ».*

*Page 5 b) **accepter** : ce changement est purement linguistique et ne concerne que la version française.*

*Page 5 c) **accepter***

### **Texte d'orientation 3: Lignes directrices syndicales pour un tournant climatique réussi**

#### **Proposition d'amendement 3.15: Union syndicale cantonale neuchâteloise USCN**

**Titre :** Pour une intégration des syndicats dans les réflexions en lien avec la transition écosociale de la formation

**Page 6:** Chapitre Revendications syndicales primordiales pour le tournant climatique

**Proposition :** Supprimer dans la puce intitulée « Formation initiale et continue » un bout de phrase

**Modifications** (en gras et italique)

- **Formation initiale et continue :** Les répercussions de la transition écosociale sur la formation professionnelle initiale, sur la formation tertiaire et la formation continue, ainsi que les exigences que cette transition pose en la matière, doivent être anticipées au mieux ~~*et avec les partenaires sociaux*~~ *par et avec les syndicats comme partie prenante de ces discussions*. En fin de compte, {...}

**Développement :** Cette anticipation est une responsabilité collective. Les syndicats doivent pouvoir être intégrés aux réflexions et donner leur avis.

*Avis du Comité : **accepter***

## Texte d'orientation 3: Lignes directrices syndicales pour un tournant climatique réussi

### Proposition d'amendement 3.16: Union syndicale cantonale neuchâteloise USCN

**Titre :** Pour des transports publics gratuits

**Page 6:** Chapitre Revendications syndicales primordiales pour le tournant climatique

**Proposition :** Dans le texte de la puce « Mobilité », remplacer deux bouts de phrase

**Modifications** (en gras et italique)

- **Mobilité :** Les transports publics doivent être encore développés avec des moyens publics et ~~leur prix nettement réduit être gratuit pour les usager-ères.~~ Les conditions {...} porte-monnaie. Concrètement, ~~une offensive de réduction des prix est nécessaire, surtout pour les abonnements demi-tarif et généraux, en particulier pour les personnes actives et les jeunes adultes~~ **les transports publics doivent devenir gratuits.**

#### Développement

De nombreux cantons ont lancé des initiatives cantonales pour la gratuité des transports publics. Les syndicats doivent aussi être à l'avant-garde de ces revendications et soutenir ces initiatives.

*Avis du Comité : **refuser***

**Exposé des motifs :** *L'USS, ainsi que le SEV, s'est toujours prononcée pour que les transports publics soient clairement avantageux, mais jamais, à ce jour, pour leur gratuité ; cela, pour les raisons suivantes :*

- *La revendication d'une « mobilité sans limites gratuite » n'est pas judicieuse du point de vue de la politique climatique ; cela, même si elle concerne spécifiquement les transports publics. Ainsi, sous l'angle de l'aménagement du territoire, les effets induits par des « transports publics gratuits » ne seraient pas du tout uniquement positifs, sans compter que les transports publics en tant que tels sont certes très respectueux du climat dans leur fonctionnement, mais entraînent d'importantes émissions pendant la phase d'investissement (fabrication du matériel roulant, extension des réseaux, etc.).*
- *Les transports publics font partie intégrante du service public qui, par définition, doit profiter à tout le monde, ce qui ne doit pas être a priori assimilé à la gratuité, sinon on devrait ou pourrait aussi revendiquer que l'électricité soit gratuite pour tous les habitant-e-s du pays. Des tarifications socialement acceptables, minimales et dépendantes de l'utilisation sont non seulement indiquées, mais ont aussi une importance cruciale pour le financement du service public (ce dernier argument doit malheureusement être avancé surtout en raison de l'actuelle situation politique réelle).*
- *La plupart du temps, avec la mise en place ou la tentative de mise en place de la gratuité des transports publics à l'étranger (Vienne, Tallinn, Hasselt, Aubagne, Liechtenstein ou Luxembourg), il n'y a pas en soi de transfert du trafic individuel motorisé vers les transports publics. On court bien plutôt le risque d'un transfert de la mobilité douce vers les transports publics. En fin de compte, cela ne profite pas au climat.*

### **Texte d'orientation 3: Lignes directrices syndicales pour un tournant climatique réussi**

#### **Proposition d'amendement 3.17: Union syndicale cantonale neuchâteloise USCN**

**Titre :** Pour une réduction du temps de travail sans perte salariale

**Page 6 :** Chapitre Revendications syndicales primordiales pour le tournant climatique

**Proposition :** Dans le texte de la puce « Temps de travail » sur la page 6, biffer une partie

**Modifications** (en gras et italique)

- **Temps de travail :** En 2018 déjà, le Congrès de l'USS demandait la réduction du temps de travail hebdomadaire {...} Plusieurs exemples à l'étranger montrent que des modèles bien conçus de réduction du temps de travail – avec la pleine compensation salariale ~~*pour les revenus bas et moyens*~~ – sont bénéfiques à la fois pour le climat et quant à l'importance accordée au travail de soins et d'assistance.

#### **Développement**

Nous proposons de retirer pour les bas et moyens revenus car cela pourrait inquiéter des gens et nous souhaitons rallier un maximum de personne à cette idée dont les hauts revenus.

*Avis du Comité : **accepter***

## **Texte d'orientation 3: Lignes directrices syndicales pour un tournant climatique réussi**

### **Proposition d'amendement 3.18 : Commission des migrations**

**Page 2 :** Dans le chapitre « Le réchauffement climatique, menace existentielle pour les travailleuses et les travailleurs »

**Page 5:** Dans le chapitre « Principes d'action syndicale pour le tournant climatique »

**Proposition : 1<sup>ère</sup> partie, page 2 :** ajout à la fin du dernier paragraphe de ce chapitre

**Proposition : 2<sup>e</sup> partie, page 5 : ajout** à la fin de la section « Solidarité internationale »

**Modifications** (en gras et italique) **1<sup>ère</sup> partie**

[...] les « jobs verts » doivent absolument être de « bons jobs ». ***En outre, la crise du climat représente une menace existentielle pour des groupes entiers de la population des régions les plus touchées par des phénomènes météorologiques extrêmes. Aujourd'hui déjà, des îles sont par exemple menacées par un niveau de la mer trop élevé ou des régions entières touchées par des sécheresses extrêmes. Ces régions deviennent inhabitables, les moyens de subsistance de leurs habitant-e-s disparaissent. Ceux-ci doivent alors fuir pour assurer ailleurs leur survie. Ces personnes ne doivent pas non plus être abandonnées à elles-mêmes. C'est pourquoi des mesures sont nécessaires pour leur offrir des issues de secours basées sur les droits humains et des opportunités de mettre en place leurs moyens de subsistance dans d'autres lieux. La justice climatique, cela veut aussi dire assumer sa responsabilité à l'égard des personnes concernées par les effets de la crise climatique.***

**Modifications** (en gras et italique) : **2<sup>e</sup> partie**

- **Solidarité internationale :** La participation active [...] capital investi par les caisses de pension. ***La Suisse doit aussi s'engager activement pour que la communauté mondiale trouve des solutions équitables, sûres et fondées sur les droits humains pour les personnes qui, à cause de la disparition de leurs moyens de subsistance provoquée par la crise climatique, doivent fuir leurs lieux d'habitation. La Suisse doit participer à la recherche de telles solutions et modifier sa politique migratoire en ce sens que les personnes touchées par le changement climatique puissent être accueillies ici aussi.***

**Exposé des motifs :**

Aujourd'hui déjà, le changement climatique a pour effet que de nombreuses régions de la terre sont devenues inhabitables : de grandes sécheresses ou inondations entraînent de mauvaises récoltes ; des températures extrêmement élevées rendent la vie impossible à certains endroits ; des régions inondées privent les gens de terrains. Si les moyens de subsistances disparaissent, les gens n'ont plus qu'à fuir pour assurer leur survie ailleurs. La problématique est connue, mais la communauté mondiale ne trouve pas de solutions pour les personnes qui vivent dans une telle situation. Au contraire, les régions du monde qui contribuent le plus à la crise climatique, sont les plus hermétiques aux réfugié-e-s climatiques, comme on les appelle. Les syndicats suisses s'engagent pour la justice climatique ainsi que pour une politique migratoire équitable. Il est donc important que notre texte d'orientation aborde aussi le problème du sort des personnes touchées par le changement climatique et que les syndicats s'engagent pour elles. Celles-ci sont les plus impactées par la crise climatique. Il est important que nous ne les oublions pas.

*Avis du Comité pour la 1<sup>ère</sup> partie : **contre-proposition***

*[...[ les « jobs verts » doivent absolument être de « bons jobs ». **En outre, la crise du climat présente une menace existentielle pour des groupes entiers de la population des régions les plus touchées par des phénomènes météorologiques extrêmes. Aujourd'hui déjà, nombre d'États insulaires sont menacés par la hausse du niveau des mers et des régions entières sont touchées par des sécheresses extrêmes. Ces régions deviennent toujours plus inhabitables, les moyens de subsistance de leurs habitant-e-s disparaissent et ceux-ci doivent fuir pour assurer ailleurs leur survie.***

**Exposé des motifs :** *Il est important et juste de reprendre aussi la dimension internationale dans le chapitre introductif. Les revendications qui en découlent ne se trouvent cependant pas au bon endroit ici et recouvrent en outre largement la 2<sup>e</sup> partie de la proposition que le Comité recommande d'accepter.*

*Avis du Comité pour la 2<sup>e</sup> partie : **accepter***

**Texte d'orientation 3 :**  
**Lignes directrices syndicales pour un tournant climatique réussi**

**Proposition d'amendement 3.19: SIT**

**Page 5 :** Dans le chapitre «Revendications syndicales primordiales pour le tournant climatique»

**Proposition :** Modifier le 1er paragraphe de ce chapitre définissant le rôle des syndicats.

**Modifications** (en gras et italique) :

La politique ~~*a pour mission première de doit*~~ décider des mesures et instruments nécessaires pour mettre en œuvre la politique climatique la plus efficace. ~~*La mission des*~~ Les syndicats ~~*est quant à elle de doivent*~~ veiller à ce que cette politique soit toujours déployée aussi dans l'intérêt des salarié-e-s, ~~*mais également être acteurs du changement en se faisant porteurs auprès des entreprises et des autorités des revendications des travailleuses et travailleurs en matière de tournant climatique.*~~ Dans ce contexte, les objectifs et revendications suivants sont primordiaux :

*Avis du comité : **accepter***

### **Texte d'orientation 3 :** **Lignes directrices syndicales pour un tournant climatique réussi**

#### **Proposition d'amendement 3.20 : CGAS**

**Titre :** Revendiquer des caisses de pension qui ne contribuent pas aux catastrophes écologiques et sociales

**Page 8 :** Dans le chapitre « Revendications syndicales primordiales pour le tournant climatique »:

**Proposition :** Ajouter une nouvelle revendication syndicale primordiale pour le tournant climatique

**Modifications** (en gras et italique) :

- ***Caisse de pension : Il faut agir publiquement et dans les instances des caisses de pension pour que les placements effectués par les caisses ne contribuent plus au financement d'entreprises particulièrement polluantes ou d'entreprises ne respectant pas les droits humains et sociaux ; pour la sortie du financement fossile. Les Caisses de pensions sont un gros propriétaire immobilier, dès lors il s'agit de revendiquer qu'elles procèdent à la rénovation thermique de ces propriétés, en veillant à minimiser les coûts pour les locataires.***

*Avis du comité : **accepter***